



week-end des 17 et 18 décembre 2022

FACE AUX RACISMES ET AU FASCISME, SOLIDARITÉ DE CLASSE !

Contre Darmanin, son monde et surtout son projet de loi immigration 2023, l'UCL appelle à manifester partout en France le 18 décembre, aux côtés des personnes exilées. Avec cette loi, Darmanin entend maintenir les sans-papiers la tête sous l'eau et les expulser plus facilement tout en fermant un peu plus la porte de la régularisation.

La nouvelle loi prévoit d'imposer automatiquement une « obligation de quitter le territoire français » (OQTF) au ou à la demandeuse d'asile dont la demande est rejetée en première instance. Jusqu'à présent les débouté-es pouvaient poser un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), composée de deux juges et d'un expert.

Cette collégialité permettait de prendre le temps d'un entretien sérieux avec la ou le demandeur d'asile. La réforme veut réduire le jury à un-e juge unique et généraliser la visioconférence à l'audience. Face à plus d'une dizaine d'affaire par jour on peut craindre que ce-tte juge unique se contente d'entériner le rejet de l'asile prononcé par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Parallèlement, le gouvernement entend se donner les moyens d'expulser les personnes visées par une OQTF. Il augmente la capacité des centres de rétention administrative existant (comme au Mesnil-Amelot) et en construit de nouveaux (comme à Mérignac) pour atteindre 3000 places supplémentaires d'ici à 2027... En attendant d'avoir l'opportunité de les expulser, le gouvernement entend exploiter économiquement les exilés présents en France.

La nouvelle loi prévoit de supprimer la carence de six mois pendant laquelle les demandeurs et demandeuses d'asile n'ont pas la possibilité de travailler (le délai d'examen d'une demande d'asile est en théorie de six mois). Elle prévoit également la création d'un titre de séjour propre aux métiers « sous tension » renouvelable chaque année... à

condition que le métier soit toujours considéré « sous tension ».

Ce projet illustre la manière cynique dont le gouvernement envisage les exilé-es : une main d'œuvre que l'on exploite avant de l'expulser. Cette précarisation du travail légal entre dans la continuité de celle qu'impose nos gouvernant-es à l'ensemble de la société, et révèle les intérêts de classe convergeants de toutes et tous les travailleurs, avec ou sans papiers.

Face à la fermeture des frontières, nous revendiquons la liberté de circulation et d'installation, la fermeture des prisons et des CRA, ainsi que la régularisation sans délai de toutes et tous les sans-papiers.

Face au fascisme, nous dénonçons la xénophobie, le mythe nationaliste, l'islamophobie, et l'antisémitisme. Les 17-18 décembre et au-delà, unissons-nous massivement pour dire non à l'autoritarisme, non au fascisme et non au racisme !

Dates des manifestations partout en France disponibles sur le site de la Campagne Antiracisme et Solidarité : <https://antiracisme-solidarite.org/>



Notre pays s'appelle solidarité !



ALTERNATIVE LIBERTAIRE. LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel Alternative libertaire
- Je m'abonne à Alternative libertaire (22€/an, 16€ pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)
- NOM..... PRÉNOM.....
- TÉL..... E-MAIL.....
- ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19